

services qu'il peut leur offrir et propose de faire des achats pour leur compte? Où en sont d'abord, la politique actuelle et, ensuite, les projets de son ministère?

L'hon. M. Jamieson: Monsieur le président, en résumant les activités du ministère dans mon exorde, comme les postes sont très nombreux, j'ai omis d'informer les députés qu'un élément a été soustrait du ministère de la Production de défense ou à son rejeton, le ministère de l'approvisionnement et des services. Je veux parler de la Direction des programmes internationaux. Avant que le transfert des fonctions ait été promulgué—je ne sais si c'est là le mot juste—en juillet, la Direction des programmes internationaux relevait du ministre de la Production de défense et faisait exactement ce qu'a expliqué le député. On a pensé—avec raison d'après moi, que cette direction appartenait plus justement au ministère de l'Industrie et du Commerce. La Direction des programmes internationaux est passée au nouveau ministère. Son rôle est précisément ce qu'a dit le député.

Cette direction assure la liaison avec les diverses capitales, ainsi qu'avec d'autres centres du commerce et de l'industrie. Ses représentants cherchent énergiquement des occasions de vendre divers genres de produits et d'articles canadiens. En tant que fonctionnaires du ministère de l'approvisionnement et des services nous nous intéresserons toujours jusqu'à un certain point à ces questions par l'intermédiaire de la Corporation commerciale canadienne de la manière que j'ai dite, en fournissant de l'aide financière ou, naturellement, par le programme assez vaste que nous prévoyons avec d'autres pays pour le développement de la recherche et autres matières connexes. Cela représentera donc en un sens un conglomérat, c'est-à-dire que certaines responsabilités seront confiées à mon ministère et d'autres au ministère de l'Industrie et du Commerce. D'autres incomberont indirectement à mon collègue, le ministre de la Défense nationale.

Il est très difficile d'établir une distinction ici. Mais je présume qu'à mesure que la retombée—c'est le terme employé, bien qu'il puisse sembler malheureux—des avantages augmentera au point de vue civil par suite des projets d'aménagement dans lesquels nous engagerons, l'affaire intéressera l'industrie plutôt que le ministère de l'approvisionnement et des services que je dirigerai. Je pourrais peut-être m'expliquer en vous fournissant quelques exemples. Le bimoteur Otter qui intéressait tout d'abord le ministère de la

[M. Saltsman.]

Défense nationale est devenu un appareil très populaire utilisé par les civils dans le monde entier. Il en est de même de l'appareil Buffalo. Par suite de nos travaux de perfectionnement, il est devenu, par exemple, un appareil qui sert au largage d'eau et ainsi de suite. Comme ces questions se rattachent en grande partie à la vie civile, je crois que le député obtiendrait une réponse plus approfondie du ministre de l'Industrie que de moi-même. Je peux l'assurer, toutefois, que les deux ministères en cause poursuivent une politique énergétique de vente.

M. Saltsman: Je laisse cette question en suspens, car je la soulèverai une autre fois. Je comprends combien il est difficile de confier cette agence de publicité au ministère du Commerce qui se consacre essentiellement à encourager le commerce entre les particuliers, entre les entreprises privés et les gouvernements.

L'hon. M. Jamieson: Je voudrais interrompre le député pour dire que la Corporation commerciale canadienne s'occupe de transactions entre les gouvernements, et nous devons pour cela préserver ce genre de liaison.

M. Saltsman: Bien sûr, et comme tant de nations ont établi des régies commerciales d'État, il y a lieu pour le ministère de poursuivre une politique dynamique de contacts avec ces régies commerciales afin de les aider dans leurs achats. Toutefois, je n'irai pas plus loin pour le moment.

L'hon. M. Jamieson: Qu'on me permette d'interrompre le député; j'ai appris, mais j'ai oublié de le dire, que les crédits de la Corporation commerciale canadienne ont été renvoyés au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques. Voilà donc pour les députés une occasion d'approfondir ces questions.

• (4.30 p.m.)

M. Saltsman: J'aimerais poser une question au ministre au sujet du changement de travaux militaires à des travaux non militaires dans certaines agences qui relèvent de son ministère. Il semble que la guerre au Vietnam tire peut-être à sa fin, du moins je l'espère, et les commandes de matériel militaire dans le cadre des programmes à frais partagés pourront être modifiées. Nous avons construit des installations très vastes au pays à cause de ces programmes militaires, pour fournir des aéronefs et d'autre matériel. Le ministre peut-il nous dire, d'abord quels sont les projets de son ministère en vue d'un tel change-